

JOUY, VILLE D'AVENIRS !

Depuis 2020, rien ou presque ne nous aura été épargné.

La crise énergétique a succédé aux crises sanitaires. Elle s'installe durablement dans les factures de chacun faisant augmenter les budgets considérablement.

Avec les marges de manœuvre dont nous disposons, nous nous efforçons d'absorber les chocs sans faire de l'argent du contribuable jocassien une variable d'ajustement et sans rogner, non plus, la qualité de service public.

C'est tout sauf une sinécure et jusqu'à présent, nous y parvenons.

Nous réussissons même à faire mieux. La majorité municipale se félicite ainsi du nouveau prestataire de la restauration scolaire.

Un prestataire ancré dans le territoire, militant de longue date de l'inclusion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap et résolument actif pour le mieux manger.

Une ville doit s'adapter aux enjeux de son temps. Depuis 2020, nous engageons notre ville vers la responsabilité, la qualité et la compétence.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Loin s'en faut. Si nous faisons notre travail pour que notre ville avance, les Jocassiens font le leur en montrant le chemin qui reste à parcourir.

Nous sommes conscients que la route est longue. Il reste encore un travail de fond de plusieurs années pour ajuster Jouy-le-Moutier aux exigences du XXI^e siècle.

Cela réclame persévérance, participation de tous et volonté d'agir. Des qualités qui ne manquent pas à la majorité municipale. Soyez-en convaincus.

Bien sûr, il n'y a pas que le travail dans la vie. Il y a aussi et heureusement les temps de détente. Celui du 16 mars prochain renoue avec la tradition du carnaval. Un carnaval que nous avons voulu, lui aussi, participatif.

Une ville appartient à ses habitants.

La majorité municipale.

POUR SERVIR JOUY

L'équipe municipale en place vous a souhaité une bonne année 2024.

Pourtant :

-Vous êtes une classe moyenne. Vos tarifs de cantine et autres services périscolaires viennent d'augmenter de manière très importante.

-Vous devez impérativement réserver ces services au moins 15 jours à l'avance, alors que vos horaires de travail flexibles ne vous permettent pas d'anticiper et encore quand le portail famille fonctionne.

-Vous habitez la Côte des Carrières, vous n'avez plus de crèche, plus de maison des associations.

-Vous habitez le village, il n'y a plus d'accueil en mairie principale.

-Vous êtes une association, dorénavant pour chercher votre courrier, il faudra vous conformer aux horaires d'ouverture de la médiathèque : donc pas le lundi, pas les mardi et vendredi matin, pas le jeudi et ni pendant les fermetures annuelles de la Médiathèque.

On a traversé en janvier une période de froid et de neige, la gestion de cet épisode a été catastrophique.

De nombreux parkings, des trottoirs, des rues n'ont pas été déneigés, ce qui a rendu les déplacements périlleux.

La place du bien être, le dimanche au moment du marché était une véritable patinoire !

Vous êtes à Jouy le Moutier !

Vous faites partie des forces vives de la ville. Pas de vœux ou vous pouvez rencontrer les associations, les commerçants, le conseil Senior et le conseil des Jeunes, mais des vœux ciblés qui ressemblent plus à une opération de propagande de la part de l'équipe municipale majoritaire, avec des coûts multipliés de traiteur et de personnel, sans présence des élus d'opposition non invités comme toujours.

Vive la démocratie !

N'hésitez pas à nous contacter :

pourservirjouy95280@gmail.com

Françoise Cordier, Laurence Jousseau, Frédéric Lippens, Florence Fournier, Fabienne Battagliola, Bruno Rodrigues, Marina Harpon.

JOUY-LE-MOUTIER EN COMMUN

Le débat sur la transformation du quartier de Éguerets a posé (entre autres) la question de l'accès au centre-ville, certains se plaignant de la réduction du nombre de places de parking quand d'autres, dont la municipalité, disent qu'il faut imaginer plus globalement comment venir dans le centre autrement qu'en voiture. Il faut dire que rendre ce dernier plus accessible à vélo, et donc plus dynamique, est une promesse récurrente des maires successifs.

Comment faire de cette promesse une réalité ? Notons pour commencer le positionnement fort peu stratégique des arceaux, et qu'une occasion a été manquée avec la réfection du trottoir du boulevard d'Écancourt, en face de la place du Bien-être, qui aurait pu accueillir une piste cyclable. Espérons au moins que la médiathèque sera accessible depuis ce boulevard, autrement que par un escalier impraticable pour les poussettes, fauteuils et autres vélos.

Les rues de la Bonne-entente et de l'Amitié sont en revanche de bonnes voies d'accès vers la grande place. Elles sont en sens unique mais, parce qu'elles sont limitées à 30km/h, les cyclistes ont le droit de les prendre à contre-sens. Certaines communes, croyant voir un danger dans ce type de rues, prennent des arrêtés pour les interdire aux vélos à contre-sens. Souhaitons que Jouy suive plutôt l'exemple de Cergy, qui les encourage. Les études du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) indiquent que « Les résultats d'un bilan des doubles-sens cyclables publié par la ville de Paris confirment ce qui a déjà été observé dans d'autres villes : le double-sens cyclable n'est pas un aménagement dangereux. » En effet, il est facile d'éviter une voiture qu'on voit arriver face à soi à 30km/h. Ce qui manque à ces deux rues, ce sont plutôt des panneaux et/ou des indications au sol qui signalent ce double-sens cyclable aux automobilistes, pour renforcer leur vigilance et rassurer les cyclistes.

Dans le reste de Jouy, l'usage du vélo pourrait être facilité par la mise en place de « cédez-le passage aux feux », permettant aux cyclistes de passer quand le feu est rouge et qu'il n'y a pas de danger, par exemple Grande rue. Et on finira sur une note positive en nous réjouissant des travaux effectués par la CACP sur la véloroute Paris-Londres, qui traverse Jouy au niveau de la rue de la gare. Ils ont amélioré la cyclabilité de cette voirie, bien pratique pour rejoindre Vauréal ou Maurecourt par une voie verte.